



Nanterre, le 22 juin 2021

### **COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021**

Dans le contexte de lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, telle que modifiée par l'ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020 et prorogée par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2021 se tiendra à huis clos, sans la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y participer, au siège social de la société ESSO Société Anonyme Française sous la présidence de Monsieur Antoine du Guerny, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la société ExxonMobil France Holding SAS et le FCPE CAP PETROLE CHIMIE DIVERSIFIE ont été désignés pour assurer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Olivier Kaiser, Directeur Juridique et Secrétaire Général d'ESSO Société Anonyme Française, assurera les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.